

S.I.V.O.M. des Communes Forestières d'Allenwiller et environs

Convocation le 19/01/2026

Affichage convocation le 19/01/2026

Transmission note de synthèse le 22/01/2026

Publication sur le site internet de la commune de Sommerau (siège du Syndicat) le 18/02/2026

Affichage le jour du dépôt en Préfecture le 18/02/2026

PROCES VERBAL DE LA REUNION N°2/2026 EN DATE DU 12 FEVRIER 2026

Nombre de conseillers élus : 13

Nombre de conseillers en fonction : 13

Quorum : 07

Nombre de conseillers présents en séance : 12

Nombre de Votants : 12 dont 0 procuration (sauf point 3.1)

Nombre de conseillers présents en séance : 11

Nombre de Votants : 11 dont 0 procuration (point 3.1.)

Le douze février deux mil vingt-six à dix-neuf heures, s'est réuni le conseil du S.I.V.O.M. des communes forestières d'Allenwiller et environs, à la Mairie de Sommerau (Salle du Conseil-Allenwiller), commune membre du SIVOM, sous la présidence de Jacqueline JAEGER.

Présents :

JAEGER Jacqueline, Présidente et membre titulaire de Sommerau

BURTIN Pierre, 1^{er} vice président et membre titulaire de Marlenheim

GUILLAUME Sten, 2^{ème} Vice Président et membre titulaire d'Odratzheim

ALLHEILLY Claude, membre titulaire de Romanswiller

ANTONI Cathy, membre titulaire de Sommerau

AUER Maurice, membre titulaire de Sommerau

BOEHLER Andréa, membre titulaire de Romanswiller

BURG Eric, membre titulaire de Nordheim

DUFLOT Thomas, membre titulaire de Romanswiller

HAMMEL Michel, membre titulaire de Kirchheim

LORENTZ Bruno, membre titulaire de Sommerau

ROSSI Thomas, membre titulaire de Marlenheim

Absent non excusé : JUNG Yves, membre titulaire de Wangen

Assistaient en outre (sans droit au vote) :

KUHN Denis , membre suppléant de Kirchheim

KALCK Pascale, Attachée Territoriale

Secrétaire de Séance :

Cathy ANTONI assistée de KALCK Pascale

Ordre du jour :

2026-5. Désignation secrétaire de séance (article L 2121-15 du C.G.C.T.)

2026-6. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 janvier 2026

2026-7. Finances

1°) Compte Financier Unique 2025

2°) Budget primitif 2026

2026-8. Divers et Communications

La Présidente ouvre la séance à 19H et salue les membres présents. Après avoir constaté que le quorum était atteint pour délibérer valablement, le Conseil syndical procède à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

2026-5 Désignation secrétaire de séance (article L 2121-15 du C.G.C.T.)

Point 1

Conformément à l'article L 2121-15 du C.G.C.L., Mme ANTONI Cathy est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Elle sera assistée de Pascale KALCK

Pour : unanimité

Contre :

Abstention

2026-6. Adoption du procès verbal de la séance du 14 janvier 2026

Point 2

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2026, transmis aux membres avant la réunion, est soumis à l'assemblée pour adoption.

Décision du Conseil syndical :

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2026 est approuvé, sans observation, ni remarque.

Pour : unanimité

Contre :

Abstention

2026-7. Finances

L'ensemble des documents financiers (compte financier unique 2025, projet budget primitif 2026, tableau récapitulatif...) a été transmis aux membres le 19/01 et le 22/01/2026.

Mme JAEGER Jacqueline, Présidente, quitte la séance pour l'adoption du compte financier unique 2025. M. BURTIN Pierre, 1er Vice-Président, est élu président de séance.

2026-7.1. Compte financier unique 2025

Point 3.1.

En référence aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, M. BURTIN Pierre, président de séance, soumet au syndicat le compte financier unique 2025. Pour l'exercice 2025, il est établi, pour la 1^{ère} fois, un Compte financier unique (CFU), document budgétaire commun à l'ordonnateur (président) et au comptable, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Il est mis fin à la double présentation en regroupant ces deux documents en un document unique. Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité.

Le compte financier unique 2025 dégage un résultat de clôture de 35 515,87 €, il retrace les écritures comptables passées.

Décision du Conseil Syndical :

Après avoir délibéré, le Conseil syndical approuve le compte financier unique 2025 du SIVOM synthétisé comme suit :

ELEMENTS FINANCIERS		SIVOM
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
A	dépenses de l'exercice	10 791,75
B	recettes de l'exercice	10 791,75
B1	report 2024	0,00
B2	résultat fonctionnement de l'exercice (B-A)	0,00
C	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (B1+B2)	0,00
SECTION D'INVESTISSEMENT		
REALISATIONS 2025 et REPORT		
D	dépenses de l'exercice	17 917,66
E	recettes de l'exercice	5 008,55
E1	report 2025	48 424,98
E2	résultat investissement de l'exercice (E-D)	-12 909,11
F	RESULTAT D'INVESTISSEMENT (E1+E2)	35 515,87
G	RESULTAT HORS RESTES A REALISER (C+F)	35 515,87
RESTES A REALISER INVESTISSEMENT		
H	dépenses	0,00
I	recettes	0,00
J	RESULTAT 2025 RESTES A REALISER (I-H)	0,00
K	RESULTAT INVESTISSEMENT TOTAL (F+J)	35 515,87
L	RESULTAT GENERAL (G+J)	35 515,87

Pour : unanimité

Contre :

Abstention :

Mme JAEGER Jacqueline, Présidente, revient en séance et reprend la présidence.

2026-7-2. Budget primitif 2026

Point 3.2.

Vu le débat d'orientation budgétaire en date du 14 janvier 2026,

Vu les explications complémentaires,

Le Conseil Syndical adopte, à l'unanimité, sans observation, le budget primitif de 2026 présenté par la Présidente et qui s'établit comme suit :

	Recettes Report	Recettes Propositions Nouvelles	Recettes Totales Budget	Dépenses Report	Dépenses Propositions Nouvelles	Dépenses Totales Budget
Fonctionnement	0 €	58 500 €	58 500 €	0 €	58 500 €	58 500 €

Investissement	0 €	41 750 €	41 750 €	0 €	41 750 €	41 750 €
TOTAL			100 250 €			100 250 €

Pour : unanimité

Contre :

Abstention :

2026-8. Divers et Communications

Point 4

Mme la Présidente informe les membres qu'un courrier a été adressé aux communes afin qu'elles transmettent le plus rapidement possible, après les élections municipales, les coordonnées des nouveaux membres du SIVOM, la réunion d'installation et d'élection du président devant avoir lieu au plus tard le 22/05/2026.

Elle remercie également chaleureusement l'ensemble des membres pour leur implication et leur travail tout au long de la présente mandature.

L'ordre du jour étant épuisé (point 2026-05 à point 2026-8) et aucune autre question n'étant plus posée, Mme la Présidente lève la séance à 19h40 et invite les membres présents à partager un moment convivial.

La Présidente
Jacqueline JAEGER

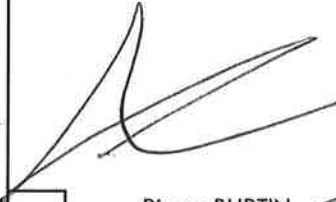
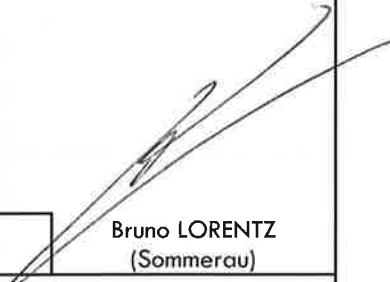


La secrétaire de séance
Cathy ANTONI



CONSEIL SYNDICAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 FEVRIER 2026

			
☐ Michel HAMMEL (Kirchheim)	☐ Pierre BURTIN (Marlenheim)	☐ Thomas ROSSI (Marlenheim)	☐ Eric BURG (Nordheim)
			
☐ Sten GUILLAUME (Odratzheim)	☐ Claude ALLHEILLY (Romanswiller)	☐ Thomas DUFLOT (Romanswiller)	☐ Andréa BOEHLER (Romanswiller)
			
☐ Cathy ANTONI (Sommerau)	☐ Maurice AUER (Sommerau)	☐ Jacqueline JAEGER (Sommerau)	☐ Bruno LORENTZ (Sommerau)
 NE 			
☐ Yves JUNG (Wangen)			
			
☐ Denis KUHN suppléant (Kirchheim)	☐ Geneviève PFERSCH – suppléant (Marlenheim)	☐ Jean-Marc WENDLING – suppléant (Marlenheim)	☐ Grégory REYSZ – suppléant (Nordheim)
☐ Raymond SCHUMACHER – suppléant (Odratzheim)	☐ Thierry WICK – suppléant (Romanswiller)	☐ Arnaud MULLER – suppléant (Romanswiller)	☐ Jean-Charles BILLOD – suppléant (Romanswiller)

Bruno BRUNNER -suppléant (Sommerau)	Stéphane RENAULT – suppléant (Sommerau)	Béatrice LORENTZ -suppléant (Sommerau)	Jean-Louis FRIEDRICH - suppléant (Sommerau)
Bertrand OSTERMANN- suppléant (Wangen)			)